

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005  
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SECUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Participation de la Communauté urbaine de Bordeaux au MIPIM 2006- Décision -  
Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux participe depuis 2001 au MIPIM (Marché International des Professionnels de l'Immobilier). Cette participation se fait dans le cadre d'une opération multi partenariale réunissant, aux côtés de la Cub, l'Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, le BRA - Agence de Développement Economique Bordeaux Gironde, l'Agence d'Urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, et la ville de Bordeaux.

Le MIPIM est la plus importante manifestation professionnelle européenne en matière de développement immobilier. Il peut se définir comme un marché spécialisé avec une forte présence des villes et régions, d'investisseurs, de commercialisateurs, conseils et experts en placements immobiliers. C'est également un lieu de rencontre pour les promoteurs, constructeurs, conseils en immobilier d'entreprise, aménageurs publics, collectivités, banques, investisseurs ainsi que pour les utilisateurs finaux, les notaires, les architectes urbanistes, les administrateurs de biens et cabinets d'audits.

Cette manifestation a attiré cette année plus de 17 641 participants dont 4660 investisseurs et utilisateurs finaux, représentant 74 pays différents pour une surface d'exposition de plus de 18 955 m<sup>2</sup>. Elle est devenue le rendez-vous incontournable pour les principales villes et agglomérations françaises (Lille, Marseille, Lyon, Grenoble, Paris et l'Ile de France, Nantes, Montpellier...), européennes (Londres, Lisbonne, Rome, Bilbao, Madrid, Porto, Francfort, Berlin, Munich...), nord-américaines, asiatiques, pour l'Europe de l'Est ainsi que pour le Moyen-Orient. Tous ces territoires viennent présenter leurs projets urbains et économiques ainsi que leurs grands programmes immobiliers, dans un contexte de concurrence accrue entre les grandes métropoles.

Le bilan de la participation bordelaise à l'édition 2005, présenté aux élus des commissions communication - promotion de la métropole et développement économique – grands événements – tourisme urbain, renforce ceux des années précédentes. La métropole bordelaise a attiré un nombre important de visiteurs sur son stand pendant toute la durée du salon.

Par ailleurs, le partenariat acteurs publics/privés et la complémentarité des compétences des représentants de l'agglomération bordelaise restent des atouts incontestables pour notre agglomération. De plus, comme les années précédentes, plusieurs personnalités de l'agglomération bordelaise (architectes, aménageurs, élus...) ont été mobilisées pour le MIPIM 2005 afin de participer à un certain nombre de temps forts sur le stand.

La Communauté urbaine de Bordeaux et ses partenaires souhaitent participer à la prochaine édition du MIPIM qui se tiendra du 14 au 17 mars 2006 à Cannes. L'enjeu pour notre agglomération est de présenter les projets phares de notre collectivité et les potentialités d'investissements dans notre agglomération, en particulier dans le domaine du logement et de l'attractivité économique.

Le Comité de Pilotage, réunissant autour de la Cub, pilote de cette opération, l'ensemble des partenaires, travaille déjà sur le contenu de cette prochaine manifestation. En 2005, il a été dépensé au final 138 136,82 € TTC.

Aussi, afin de mettre en œuvre une participation à la fois raisonnable, et professionnelle pour 2006, le budget prévisionnel global de cette opération a été revu à la baisse ( stand conservé dans sa quasi-totalité) et s'élèvera à 113 722,45 € TTC, se répartissant ainsi :

<b>Partenaires financiers</b>	<b>Montants participation (€ TTC)</b>	<b>Missions</b>
CUB	55 000	Location de l'emplacement/remontage du stand, réservation hôtesses, relations publiques et presse
CCIB	13 100	Evénementiel – Opération de marketing direct, transporteur...
BRA	7 622,45	Opération de marketing direct – Actions de prospection...
OIE	6 000	Evénementiel – Opération de marketing direct...
A'urba	26 000	Réalisation de cartes et supports images animations
Ville de Bordeaux	6 000	Opération de marketing direct – Actions de prospection...
<b>TOTAL</b>	<b>113 722,45 TTC</b>	

Les instances décisionnaires des différentes structures partenaires sollicitées devront approuver le montant de ces participations. Bien évidemment notre Etablissement en tiendra compte pour la mise en œuvre de sa propre participation.

Les dépenses afférentes à cette opération seront imputées sur le budget principal 2006 de la direction communication sur la ligne budgétaire suivante : article 6233 – chapitre 011 – fonction 0900 – CRB P100.

Ainsi, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- décider la participation de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'édition 2006 du MIPIM dans les conditions présentées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents afférents à cette manifestation, dont la convention ci-annexée.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Présidente,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
11 OCTOBRE 2005**

Mme. FRANÇOISE CARTRON

